



Socialement responsable

Déclaration CFTC au Conseil d'Administration du 20/12/2018

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur Général,

Nous déplorons que dans le cadre de cette COG signée en juillet 2018 avec application au 1^{er} janvier, le Conseil d'administration n'ait pas été réuni plus souvent pour permettre la mise en place d'une dynamique utile et efficace avec la participation constructive des administrateurs.

Nous pensons sincèrement que la suppression du Conseil d'Administration prévu au mois d'octobre a été préjudiciable à la bonne information des Administrateurs pour assumer la responsabilité de leur fonction.

Il subsiste beaucoup d'inquiétude sur l'application de la COG quant au devenir de l'offre de santé au bénéfice des affiliés et sur l'avenir des personnels concernés.

En effet, on constate que malgré les efforts et la bonne foi supposée de l'administration, les inquiétudes continuent à exister tout particulièrement dans la région Est où le manque de professionnels de santé contribue au dysfonctionnement de l'offre de santé car bon nombre d'affiliés et bénéficiaires se retrouvent bien souvent sans solution satisfaisante ce qui engendre des situations de stress pour le personnel incapable d'expliquer ces carences à nos ressortissants.

Ce déficit de communication dont la responsabilité incombe à la Direction est préjudiciable au bon fonctionnement général de l'offre de soin et doit-vous alarmer. La communication de l'information doit être un axe majeur des responsables de l'entreprise. Ce problème de communication n'est pas particulier à la région Est même s'il est moins prégnant dans les autres régions. S'ajoute à ce déficit, la lenteur de mise en application des différents plans et projets ce qui majore encore le stress des personnes concernées.

Nous sommes toujours en attente de réponses claires à la suite de l'entrevue entre l'intersyndicale de l'Est, le Président et le Directeur Général de la CAN concernant des graves problèmes de fonctionnement et leurs conséquences sur le mal être du personnel. Comment demander à ceux-ci de remplir sereinement leur mission auprès de nos affiliés s'ils n'ont pas des conditions de travail satisfaisantes ?

Nous sommes conscients que la COG n'est pas un long fleuve tranquille, que cela demande beaucoup d'efforts de la part de toutes les parties concernées, la CFTC comme à son habitude, dans l'intérêt des bénéficiaires, des personnels et de l'entreprise FILIERIS, continuera à participer constructivement au projet tout en restant attentif à ce que cela s'exerce au bénéfice de tous.

Les administrateurs CFTC

Fédération CFTC Chimie Mines Textile Energie

128 avenue Jean Jaurès – 93500 PANTIN – Tél. : 01 57 42 42 00 – Fax : 01 57 42 42 30

Correspondances : secretariat@cftc-cmte.fr – Site WEB : www.cftc-cmte.fr

PROJET CALENDRIER INSTANCES 2019 (CA ET COMMISSIONS)

Janvier			Février			Mars			Avril			Mai			Juin			Juillet			Août			Septembre			Octobre			Novembre			Décembre																												
1 M	2 M	3 J	4 L	5 M	6 M	7 J	8 M	9 S	10 D	11 L	12 M	13 M	14 J	15 V	16 S	17 D	18 L	19 M	20 M	21 J	22 V	23 S	24 D	25 M	26 M	27 J	28 J	29 M	30 M	31 J	1 V	2 L	3 M	4 M	5 J	6 V	7 S	8 D	9 S	10 M	11 M	12 J	13 M	14 J	15 V	16 S	17 D	18 L	19 M	20 M	21 J	22 V	23 S	24 D	25 M	26 M	27 J	28 J	29 M	30 M	31 J
1 M	2 M	3 J	4 L	5 M	6 M	7 J	8 M	9 S	10 D	11 L	12 M	13 M	14 J	15 V	16 S	17 D	18 L	19 M	20 M	21 J	22 V	23 S	24 D	25 M	26 M	27 J	28 J	29 M	30 M	31 J	1 V	2 L	3 M	4 M	5 J	6 V	7 S	8 D	9 S	10 M	11 M	12 J	13 M	14 J	15 V	16 S	17 D	18 L	19 M	20 M	21 J	22 V	23 S	24 D	25 M	26 M	27 J	28 J	29 M	30 M	31 J
1 M	2 M	3 J	4 L	5 M	6 M	7 J	8 M	9 S	10 D	11 L	12 M	13 M	14 J	15 V	16 S	17 D	18 L	19 M	20 M	21 J	22 V	23 S	24 D	25 M	26 M	27 J	28 J	29 M	30 M	31 J	1 V	2 L	3 M	4 M	5 J	6 V	7 S	8 D	9 S	10 M	11 M	12 J	13 M	14 J	15 V	16 S	17 D	18 L	19 M	20 M	21 J	22 V	23 S	24 D	25 M	26 M	27 J	28 J	29 M	30 M	31 J

VACANCES SCOLAIRES

- ZONE A
- ZONE B
- ZONE C